

Collège
Jean Houy
académie
Poitiers
éducation
nationale

Le principal

à mesdames et messieurs les parents
d'élèves

Marennes, le 3 septembre 2018

Objet : campagne 2018/2019 bourses de collège

Affaire suivie par
Yves MIRANDE

Téléphone
05 46 85 36 33

Courriel
yves.mirande
@ac-poitiers.fr

Adresse postale
25 avenue de
Beaulieu
BP 30035
17320
MARENNES

Je vous prie de trouver ci-contre les nouvelles modalités de demande pour les **bourses de collège**, année scolaire 2018/2019.

En vous connectant de votre poste informatique personnel, vous accéderez à la **demande en ligne** des bourses de collège. La campagne est fixée **du 3 septembre au 18 octobre 2018**. Après minuit, le 18 octobre vous ne pourrez plus accéder à la saisie de la demande des bourses de collège.

Les identifiants et les mots de passe sont fournis par le collège, transmis sur votre boîte mail.

Restant à votre disposition pour d'éventuels renseignements, veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le principal,

Yves MIRANDE

Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Plus de
340 000
demandes
en 2017

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017
(et mon avis d'impôt 2018
si un changement
familial ou professionnel
a entraîné une baisse
de revenus en 2017
par rapport à 2016)



L'identifiant
et le mot de passe
de mon compte
Éducation nationale
(ATEN) fournis
par le collège.



Mon adresse
de messagerie
électronique

Le déroulement de ma demande



Je me connecte à **Scolarité services**
ent.ac-poitiers.fr

Plus simple, plus sécurisée,
je me connecte via :



France
Connect

Mes informations fiscales
sont plus précises et je
n'ai aucun renseignement
complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.



Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.



Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-college



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE